

Compte-rendu de la réunion plénière du conseil de quartier Bastille / Popincourt

mardi 06 octobre 2015

Ordre du jour de la séance :

1/ Retour sur la participation du conseil de quartier au budget participatif.....	1
2/ Commission « Santé Solidarité ».....	2
3/ Commission Végétalisation : présentation du jardin partagé Olga Bancic.....	4
4/ Commission « Culture » : prochaines dates de Circul'Livres.....	5
5/ Commission « Patrimoine et Basfrois » :.....	5
6/ Questions diverses et parole aux habitants.....	6
ANNEXES.....	7
• Présentation des résultats du vote du budget participatif 2015.....	7
• Vœu sur l'extension des horaires d'ouverture de la salle Jean Aicard.....	7

1/ Retour sur la participation du conseil de quartier au budget participatif

La présentation est jointe en annexe du compte-rendu

Il est rappelé que les Parisiens étaient invités en début d'année 2015 à proposer leurs idées d'investissements pour améliorer l'espace public et les équipements de proximité. 5% du budget de la Ville a été consacré à ce dispositif, cela représente 70 millions d'euros, c'est-à-dire environ 35 millions au niveau parisien et 35 millions au niveau des arrondissements. Pour le 11^e arrondissement, l'enveloppe budgétaire était de 2 500 000€. Les Parisiens ont eu la possibilité de choisir jusqu'à 10 projets pour chacun des votes.

Plusieurs projets lauréats concernent le conseil de quartier Bastille / Popincourt (voir projets surlignés) :

Résultats pour le 11 ^e	Résultats pour Paris
1. Elargir le trottoir rue de Charonne	1. En piste, encore plus d'aménagements cyclables
2. Aménagement d'un parcours sportif sur les grands boulevards du 11 ^e arrondissement	2. Paris aux piétons
3. Pose de 20 bacs à fleurs dans les rues de l'arrondissement	3. Développer l'aide aux personnes en situation de précarité
4. Agrandissement du conservatoire du 11 ^e	

5. Remise en état de l'horloge de l'église Saint-Ambroise	4. La reconquête de la Petite Ceinture
6. Végétalisation de la place de la Fontaine Timbaud	5. Cultiver en ville
7. Des équipements supplémentaires pour les établissements de petite enfance	6. Du matériel de nettoyage silencieux et non polluant
8. Un parcours de fresques à Belleville/Saint-Maur	7. Des fontaines à boire dans tout Paris
9. Faciliter les déplacements piétons rue de la Folie-Méricourt	8. Du vert à tous les étages
10. Végétalisation d'un mur rue de la Folie-Méricourt	

Discussion avec la salle :

Question sur le taux participation dans le 11^e arrondissement :

⇒ Il y a eu environ 5000 votants. La participation par bulletin papier place l'arrondissement en 2^e position avec 1500 votants. La participation au niveau parisien a été de 60 000 personnes.

2/ Commission « Santé Solidarité »

Un repas solidaire a été organisé le samedi 13 juin dernier. Il a réuni plus de 120 personnes, tout public confondu. Une vidéo est disponible sur le site de la mairie.

[ndlr : Lien du site internet :

http://www.mairie11.paris.fr/mairie11/jsp/site/Portal.jsp?document_id=23004&portlet_id=2888&comment=1¤t_page_id=210]

Propositions pour la mise en place d'un réseau solidaire dans le quartier

Il est précisé que cette idée a émergé suite à la dernière réunion plénière qui portait sur la mise en place du pacte parisien de lutte contre l'exclusion. Les 5 axes du pacte sont rappelés :

1. Améliorer l'accès aux droits.
2. Prévenir l'entrée dans la rue
3. Mieux repérer les situations à risque et prévenir les ruptures
4. Insérer durablement pour permettre la sortie de rue
5. Mettre en place une gouvernance partenariale et territorialiser le Pacte.

Le projet d'un réseau solidaire s'inscrit dans ce dernier point qui intègre une dimension citoyenne de la solidarité.

Ce réseau reposerait sur trois types d'action :

- Alerte et signalement des publics en grande situation de précarité (personnes à la rue, personne en situation d'exclusion) : il est proposé de mettre en place un numéro vert à destination du grand public pour signaler à ce réseau les personnes fragiles. Ce travail se ferait en lien avec la coordinatrice des maraudes du 11^e arrondissement et la directrice du centre social de Ledru-Rollin.
- Permettre la recherche de bénévoles pour tout le tissu associatif de l'arrondissement. Il y un vrai besoin de renouvellement des équipes.
- Impulser les initiatives et les projets : le repas de quartier du samedi 13 juin dernier est une illustration du type d'initiatives qui peuvent être portées par le réseau. Ce repas, organisé en lien avec différentes associations solidaires a été un véritable moment de mixité sociale et de développement du lien social. Enfin, un dépliant au nom des cinq conseils de quartier pourrait être édité : "Les conseils de quartier du 11^e s'engagent. Que puis-je faire pour aider une personne en difficulté ?" Ce support permettrait de donner les outils mobilisables par chacun pour aider et orienter les personnes en difficulté.

Une réunion du futur réseau sera proposée à tous les volontaires pour approfondir la réflexion.

Discussion avec la salle :

- ⇒ Des participants insistent sur l'importance de s'appuyer sur la dynamique du tissu associatif déjà existant, d'impliquer le plus d'acteurs possibles et de garantir une véritable mixité sociale.
- ⇒ Michel BILIS salue cette initiative et précise qu'un projet de dépliant similaire est déjà en cours de réflexion à la mairie du 11^e arrondissement. Il rappelle que les assistantes sociales des permanences sociales d'accueil proposent des domiciliations administratives aux personnes sans domicile pour leur permettre d'entreprendre toutes leurs démarches.
- ⇒ François VAUGLIN salue l'action menée en juin dernier et rappelle que la précarité est fortement présente dans l'arrondissement et que la mobilisation des associations et des conseils de quartier y est essentielle. A titre d'exemple d'action portée par la mairie en soutien des personnes en situation de grande précarité, il est rappelé qu'une collecte de vêtements à destination des réfugiés est en cours à la mairie du 11^e arrondissement. Une collecte alimentaire sera également organisée en novembre.
- ⇒ Question sur le financement du numéro vert.
 - ⇒ Il est répondu que cette question est en cours de réflexion.

Présentation d'un vœu sur l'extension des horaires d'ouverture de la salle située 10, avenue Jean Aicard

Le texte du vœu est joint en annexe du compte-rendu

Le vœu est porté par les commissions santé/solidarité des 5 conseils de quartier qui composent la commission inter-quartiers « Solidarité Exclusion » (SOLEX). Il est demandé que le vœu soit soumis au Conseil d'Arrondissement du 11^e.

Il est proposé que le texte du vœu soit modifié pour les dates d'ouverture soit du 1^{er} novembre à la fin du mois de mars et porter la précision « chaque année »

Discussion avec la salle

- ⇒ Une remarque est faite sur l'annexe désaffectée de l'église Sainte-Marguerite qui pourrait être investie comme lieu d'accueil pendant les périodes hivernales.
- ⇒ Florent HUBERT rappelle que des statistiques démontrent que d'avantage de personnes sans-domicile décèdent hors des saisons hivernales. L'accueil hivernal ne peut être que temporaire, l'enjeu est de pouvoir proposer une offre pérenne de logement et un accompagnement médical et social de ces personnes. Un centre de stabilisation à destination des hommes isolés va ouvrir prochainement au 26 rue Popincourt. Une visite pourrait être organisée pour les habitants.
- ⇒ Michel BILIS salue l'idée de créer un centre d'hébergement d'urgence. Il est rappelé que l'ouverture de la salle Jean Aicard est liée au déclenchement du plan Grand Froid par le préfet. Malheureusement, la salle municipale n'est pas adaptée à un tel type d'accueil d'urgence de par son organisation et son fonctionnement et n'est pas du tout destinée à un hébergement durable. Il est proposé que le vœu invite à la création d'une véritable structure d'hébergement hivernal.

→ Le vœu est adopté.

3/ Commission Végétalisation : présentation du jardin partagé Olga Bancic

Le projet de jardin partagé dans le square Olga Bancic (rue Godefroy Cavaignac) est porté en commun avec le conseil de quartier Léon Blum / Folie-Regnault.

Situation actuelle du jardin : ce terrain est très utilisé par les enfants à la sortie d'école. En dehors de ces heures d'affluence, le square est très peu utilisé. La cession du terrain doit être votée en

conseil d'arrondissement.

Structuration du projet : L'association « Le jardin d'Olga » à été créée et organisera des activités autour du jardinage. La commission a participé à plusieurs manifestations comme « Enjardinez-vous », permettant de recruter des bénévoles.

Objectifs du projet : Favoriser l'échange de pratiques, développer du lien social... Plusieurs projets sont en cours de réflexion comme participer au mouvement des incroyables comestibles, cultiver des plantes oubliées, créer des ateliers d'initiation et d'observation.

L'ouverture aux habitants du quartier sera évaluée à l'usage.

4/ Commission « Culture » : prochaines dates de Circul'livre

Le Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Ils peuvent pour cela soit les abandonner dans un lieu public, soit les rapporter à l'un des points de rencontre. Les livres proviennent des dons des participants ; ils sont estampillés au logo de l'opération.

Discussion avec la salle :

- Toutes les catégories de livre sont acceptées mais avec une préférence pour les romans et les essais.
- L'association Saint-Bernard rappelle qu'ils organisent également une activité autour de la diffusion du livre. Un des projets en réflexion est de constituer un chantier de jeunes pour construire des étagères de livre à disposer dans l'espace public.

5/ Commission « Patrimoine et Basfroi » :

La commission prévoit d'organiser des visites culturelles autour du patrimoine de l'arrondissement pour des groupes de 15 à 20 personnes. Il est prévu par exemple la visite du cimetière du Père Lachaise ou de l'opéra Bastille.

Quelques éléments de calendrier sur le chantier de la maison Basfroi sont communiqués par Patrick Bloche, élu en charge de l'urbanisme : la fin des travaux est prévue pour le début du mois de janvier 2016. Des travaux de voirie sont prévus à l'issue du chantier.

6/ Questions diverses et parole aux habitants

Calendrier du chantier du 41 rue Richard Lenoir :

⇒ Ce chantier est en voie de finalisation. Il est rappelé qu'il permettra la jonction entre la rue Godfroy Cavaignac et la rue Richard Lenoir et facilitera la circulation des riverains.

Dernières actualités de la concertation concernant le réaménagement de la place de la Bastille : le conseil de quartier est invité à participer à des ateliers et marches exploratoires pour échanger ses idées pour améliorer le cadre de vie et l'espace de la place.

Problème d'autorisation pour organiser le vide-grenier du mois de septembre de l'association Loisirs et cultures chirel, des documents complémentaires ont été demandés à plusieurs reprises, prolongeant ainsi les délais d'obtention de l'autorisation et reportant à une date encore inconnue l'organisation de la prochaine manifestation.

⇒ La mairie du 11^e arrondissement doit veiller à un équilibre des usages de l'espace public, or le quartier de Bastille est particulièrement riche en manifestations, en particulier lors des périodes de rentrée scolaire. Il a été proposé à l'association de maintenir l'un de ses deux vide-greniers annuels et de poursuivre un dialogue pour la tenue du 2^e. Il est rappelé que la délivrance des autorisations pour ce type d'activité économique est soumise une procédure assez stricte dans laquelle les structures associatives doivent présenter un certain nombre de pièces justificatives (bilan financier, rapports d'activité...) La municipalité se doit de veiller aux transactions qui sont exercées sur le domaine public et de regarder quelle utilisation est faite de ces fonds.

Traitement des pieds d'arbre sur le boulevard Richard Lenoir

⇒ Le dossier est étroitement suivi par la municipalité. Des travaux sont prévus courant octobre sur plusieurs phases en lien avec les gestionnaires du marché. Les pieds d'arbre seront traités avec le même système d'application de résine.

Remarque sur l'impact de la grève des collectes d'ordures ménagères sur les sorties et rentrées de poubelles domestiques.

⇒ Chaque collecte commence par une assemblée générale qui retarde les tournées. La Ville ne peut intervenir dans le conflit social d'une entreprise privée. Néanmoins elle fait jouer quotidiennement les pénalités de non réalisation prévues par le marché public.

Remarques sur la propreté du quartier, le mauvais état de potelets et de pavés dans le secteur de la Roquette régulièrement pliés,

⇒ Les potelets sont remplacés en permanence. Ceux situés sur les différents segments de la rue de la Roquette sont surveillés étroitement sans distinction de traitement. Il est recommandé de signaler les potelets tordus et pavés sciés à la municipalité. Par ailleurs, des expérimentations sur des intersections ont montré que l'absence de potelets retirés pour désencombrer l'espace public provoquait l'effet inverse et facilitait le stationnement sauvage. Concernant la propreté des lieux, il est rappelé qu'en raison de la proximité d'un secteur festif, le quartier fait l'objet de nombreuses interventions de propreté. Néanmoins, ces efforts sont limités à cause des comportements incivils.

Réaménagement des pieds d'immeubles de la villa Marcès : alerte en faveur de la conservation des arbres.

⇒ Plusieurs réunions et ateliers ont eu lieu sur le sujet. Certains points font encore l'objet d'interpellation or les travaux n'ont pas encore commencé. La municipalité partage ce souhait de préserver tout ce qui peut être préservé, néanmoins certains végétaux ne pourront bénéficier de ce même traitement. La solution est d'attendre de voir à quel moment ils seront retirés pour les récupérer et les planter ailleurs.

ANNEXES

- Présentation des résultats du vote du budget participatif 2015
- Vœu sur l'extension des horaires d'ouverture de la salle Jean Aicard



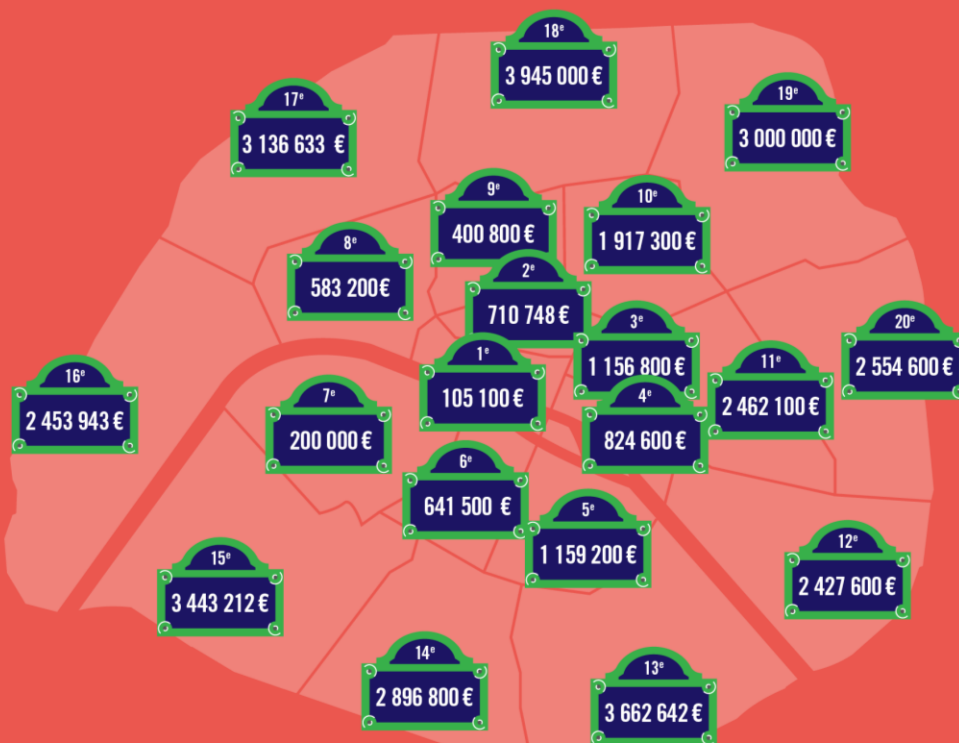
Résultats du budget participatif

Automne 2015 - Réunions plénières des conseils de quartier

RAPPEL : 75 millions d'€ d'investissements

POUR LES PROJETS D'ARRONDISSEMENT
37,7 MILLIONS €

POUR LES PROJETS PARISIENS
37,3 MILLIONS €













Projets lauréats du 11^e arrondissement

	500000€ ELARGIR LE TROTTOIR RUE DE CHARONNE (11E)	1422 VOTES	
	450000€ AMÉNAGEMENT D'UN PARCOURS SPORTIF SUR LES GRANDS BOULEVARDS DU 11E ARRONDISSEMENT (11E)	1406 VOTES	
	20000€ POSE DE 20 BACS À FLEURS DANS LES RUES DE L'ARRONDISSEMENT (11E)	1312 VOTES	
	780000€ AGRANDISSEMENT DU CONSERVATOIRE DU 11ÈME (11E)	1290 VOTES	
	14000€ REMISE EN ÉTAT DE L'HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-AMBROISE (11E)	922 VOTES	
	150000€ VÉGÉTALISATION DE LA PLACE DE LA FONTAINE TIMBAUD (11E)	856 VOTES	
	100000€ DES ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE PETITE ENFANCE (11E)	825 VOTES	
	75000€ UN PARCOURS DE FRESQUES À BELLEVILLE/SAINT-MAUR (11E)	796 VOTES	
	50000€ FACILITER LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS RUE DE LA FOLIE-MÉRICOURT (11E)	788 VOTES	
	3000€ VÉGÉTALISATION D'UN MUR RUE DE LA FOLIE-MÉRICOURT (11E)	766 VOTES	

BUDGET INVESTI : 2 142 000 €

VOUS AVEZ ÉTÉ 66 867 À VOTER POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2015

Projet lauréats de Paris

	8000000€ EN PISTE, ENCORE PLUS D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	15632 VOTES	
	8000000€ PARIS AUX PIÉTONS	14718 VOTES	
	4400000€ DÉVELOPPER L'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ	13604 VOTES	
	7500000€ LA RECONQUÊTE DE LA PETITE CEINTURE	11575 VOTES	
	2300000€ CULTIVER EN VILLE	11356 VOTES	
	1000000€ DU MATÉRIEL DE NETTOIEMENT SILENCIEUX ET NON POLLUANT	9937 VOTES	
	2000000€ DES FONTAINES À BOIRE DANS TOUT PARIS	9571 VOTES	
	2000000€ DU VERT À TOUS LES ÉTAGES	9481 VOTES	

BUDGET INVESTI : 35 200 000 €

VOUS AVEZ ÉTÉ 66 867 À VOTER POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2015

Vœu relatif à l'ouverture de la Salle Jean Aicard aux sans-abris du 15 novembre à fin mars

Le Conseil de Quartier XXX,

Attendu que, depuis plusieurs années, la Mairie du XIème arrondissement de Paris met à la disposition des sans-abris pendant l'hiver la salle municipale Jean Aicard, av. Jean Aicard, qui est gérée par le tissu associatif, dans un large partenariat avec les maraudes de proximité, le SIAO et le 115 ;

Attendu qu'elle est financée par la Direction régionale interdépartementale du logement et de l'habitat (DRILH) qui peut décider de la fermer, comme de la rouvrir quelques semaines plus tard, et que cette gestion « au thermomètre » est dénoncée par tous les professionnels et associations de terrain ;

Attendu que, si nous voulons durablement sortir les personnes de la rue, cela suppose que l'on entame avec eux un véritable accompagnement, et surtout que l'on trouve des solutions pérennes en matière d'hébergement et de logement ;

Attendu que, malgré des efforts réels, le nombre de personnes sans domicile dans le XIème comme à Paris progresse. Faute de place d'hébergement, le nombre de personnes laissées sans solution chaque jour explose, comme le montre le baromètre publié par le SAMU social et beaucoup sont contraints de vivre à la rue ;

Attendu que la gestion « au thermomètre » exige un changement d'approche, en l'occurrence ne plus ouvrir un lieu pour le fermer le lendemain, mais privilégier des solutions plus stables, de qualité et pérennes ;

Attendu que la commission Inter-Conseils de Quartier SOLEX propose que la Salle Jean Aicard soit ouverte du 15 novembre jusqu'à la fin mars 7 jours sur 7, jour et nuit et que cette initiative permettrait aux personnes de proximité à la rue de faire face à l'hiver, de se poser et de profiter de ce moment pour entreprendre avec chacun un accompagnement plus conséquent permettant d'enclencher des sorties durables de la rue, en termes d'insertion, d'hébergement et de logement ;

Attendu que ce projet s'inscrit dans le Pacte Parisien de Lutte contre la Grande Exclusion impulsé par la Maire de Paris et élaboré avec le tissu associatif et institutionnel ;

Émet le vœu

que Madame la Maire de Paris intervienne auprès de la DRILH pour que la Salle Jean Aicard soit ouverte du 15 novembre jusqu'à la fin mars 7 jours sur 7, jour et nuit, et que ce projet soit pris en compte et mis en œuvre dès cet hiver 2015-2016.